

Réf: Dossier N° : 000611

Avis de constitution

SOCIETE « AMIEZI GROUP INVESTMENT REHOBOTH SARL » en abrégé « AGIR SARL »

**Siège social: YOPOUGON QUARTIER ANDOKOI; lot 241; ilot 60;
section BM; parcelle 12; BP 33 songon agban**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 février 2021 ,
et enregistrés au CEPICI le 11 mars 2021, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination sociale: « AMIEZI GROUP INVESTMENT REHOBOTH
SARL » en abrégé « AGIR SARL ».**

**Objet: BTP, ELEVAGE, COMMERCE GENERAL, AGRICULTURE,
HOTELERIE, TRANSPORT, NEGOCE, ACHAT ET VENTE DE TERRAIN,
PRESTATIONS DIVERSES**

**Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement
toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières**

**Capital social: 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix
Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: YOPOUGON QUARTIER ANDOKOI; lot 241; ilot 60;
section BM; parcelle 12; BP 33 songon agban**

GÉRANT: AMIEZI JEAN-DESIRE

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01735 du 02/06/2021 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12199/GTCA/RC/2021 du 02/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

